

Les anciens du centre de Mururoa exigent « vérité et justice »

Samedi, ils ont contesté les propos de M. Chirac affirmant l'innocuité des essais nucléaires

PAPEETE

(Polynésie française)

de notre envoyée spéciale

Même les manifestations sont placides, à Tahiti. Samedi 26 juillet, dans la matinée, quelque 200 militants de l'association Mururoa e tatou (Mururoa et nous) ont défilé dans le calme, dans les rues de Papeete, réclamant « vérité et justice pour les victimes de Mururoa ». Cette association d'anciens travailleurs du

nucléaire, créée en 2001, compte 1 600 adhérents, dont 118 veuves.

Une heure plus tard, au siège du gouvernement, Jacques Chirac a exprimé la reconnaissance de la République à la Polynésie, qui a abrité pendant trente ans les essais nucléaires français, jusqu'à leur arrêt, en 1996. « Sans la Polynésie, la France ne serait pas la grande puissance qu'elle est, capable d'exprimer dans le concert des nations une position indépendante;

autonome et respectée. La République ne l'oublie pas », a déclaré le chef de l'Etat, qui avait décidé, en 1995, la reprise des essais nucléaires suspendus par François Mitterrand.

Le Centre d'essais du Pacifique (CEP), a ajouté le président, « a permis à notre pays de préserver sa souveraineté et son indépendance, dans un monde de plus en plus dangereux ». C'est pour cette raison, a-t-il rappelé, que le fonds de

reconversion de l'économie polynésienne de 150 millions d'euros par an, créé après l'arrêt des essais nucléaires, a été pérennisé.

Les vétérans de Mururoa et de Fangataufa ne se contentent pas de ces bonnes paroles. Ils réclament le vote d'une loi qui reconnaît les maladies liées aux essais nucléaires, le suivi médical des anciens travailleurs du CEP, ainsi qu'une indemnisation pour les malades, à l'image de la loi votée aux Etats-Unis en 1998. Selon le coordonnateur de l'association, John Doom, 34 % des 1 900 anciens salariés du CEP sont atteints de cancers. Il fait également mention de problèmes de stérilité. Réfutant l'étude de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sur laquelle M. Chirac se fonde pour assurer qu'« il n'y aura pas d'effet sur la santé, à court terme comme à long terme » (*Le Monde* daté 27-28 juillet), M. Doom indique que l'association accueillera au mois d'octobre, et pour un an, une équipe de Médecins du monde chargée d'une étude épidémiologique.

Alors que M. Chirac a reçu un accueil triomphal et folklorique à Papeete, M. Doom se fait grinçant : « Je suis d'accord pour les pirogues, pour les danseuses, mais tout de même, un peu de respect pour les anciens travailleurs », dit-il. « La France est la troisième puissance du monde, grâce aux Tahitiens », rappelle aussi M. Doom. Sur ce point au moins, il est d'accord avec le président de la République.

De nouvelles études sur l'impact des essais sont en cours

IL Y A d'un côté les études et de l'autre les témoignages. Les premières affirment que les essais nucléaires dans le Pacifique n'ont eu aucune incidence sur la santé des populations et sur l'état du milieu. Les seconds disent le contraire. Lors d'un colloque organisé en janvier 2002 au Sénat, des habitants des atolls les plus proches de Mururoa et Fangataufa sont ainsi venus raconter leur expérience (*Le Monde* du 24 janvier 2002). Ils parlent de cocotiers jaunés après le passage d'un nuage radioactif, de populations enfermées trois jours dans des abris anti-atomiques gardés... L'association Mururoa e tatou (Mururoa et nous) rappelle qu'il y a eu, à partir du 2 juillet 1966, 46 essais atmosphériques avant que les expériences ne soient souterraines.

CANCERS DE LA THYROÏDE

Le gouvernement français s'appuie de son côté sur deux études de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), associé à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (Opri), publiées en 1994 puis en 1997. Elles concluent, selon la direction des applications militaires, « à l'absence de relation entre la répartition des décès par cancer et la distance par rapport aux sites de tirs ». L'Inserm constate une plus grande occurrence des cancers de la thyroïde chez les femmes mais ne pense pas qu'elle soit « d'origine radio-induite ». Florent de Vathaire, l'auteur des ces études, a entrepris une nouvelle campagne de recueil

des données, spécifiquement sur les cancers de la thyroïde : les résultats pourraient être connus en 2004.

Jacques Chirac, dans son entretien aux *Nouvelles de Tahiti*, vendredi 25 juillet, se réfère à une étude de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) financée par l'Etat français après les remous internationaux de la reprise des essais, entre juin 1995 et janvier 1996. Elle est parue en juin 1998 et affirme qu'« il n'y aura aucun effet sur la santé attribuable aux doses de rayonnement estimées qui sont reçues actuellement ou qui seraient reçues à l'avenir par des personnes du fait des matières radioactives résiduelles présentes à Mururoa et Fangataufa ».

Cette innocuité est cependant contestée par l'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven), qui regroupe des anciens des essais algériens et polynésiens. Cette association a entamé une enquête sanitaire auprès de ses adhérents. Son président, Jean-Louis Valatx, lui-même de l'Inserm, constate des pathologies lourdes allant jusqu'aux cancers.

L'association a entamé plusieurs procédures judiciaires en vue d'obtenir des indemnisations. En mars 2003, un vétéran des essais algériens a obtenu la condamnation de l'Etat. Pour M^e François Roux, conseil des associations, qui revient du Pacifique, les propos de M. Chirac reflètent « toujours le même mépris vis-à-vis des populations polynésiennes ».